



Gouvernement du Québec  
Le premier ministre

Québec, le 11 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1er étage, Bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 2 octobre 2025 par le député de LaFontaine concernant des infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en santé mentale.

Le député allègue que des IPS nouvellement diplômées en santé mentale en Abitibi-Témiscamingue se seraient vu refuser un poste dans leur région.

Or, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue a obtenu la confirmation par Santé Québec que les trois postes d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en santé mentale qui étaient demandés pour 2025-2026 seraient affichés, ce qui a permis aux 3 IPS en question de trouver un poste dans la région.

J'ai d'ailleurs été saisi de ce dossier lors de mon passage dans la région il y a quelques semaines.

En terminant, nous allons poursuivre nos efforts pour assurer une main-d'œuvre suffisante dans le réseau de la santé dans toutes les régions du Québec, aux bénéfices des patients québécois.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Legault  
Premier ministre du Québec  
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue